



01 **Rapport récapitulatif des progrès accomplis en vue de la deuxième Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe**



Le présent document met en avant les grands progrès accomplis pour combler les lacunes et relever les défis identifiés dans le Rapport du président¹ élaboré à l'occasion de la première session de la Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe qui s'est tenue en juin 2007. Il rend compte des principaux développements ou résultats obtenus du suivi des engagements pris dans le Rapport du président. Il se base sur les apports des entités partenaires du système de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes (ISDR).

Progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo : soutien aux efforts déployés par les pays

1. 120 gouvernements au total ont désigné des centres de liaison officiels pour la mise en oeuvre, le suivi et la surveillance des progrès du Cadre d'action de Hyogo pour 2005-2015 : Pour des nations et des collectivités résilientes face aux catastrophes (HFA). 50 pays ont maintenant mis en place des plates-formes nationales pour la réduction des risques de catastrophe auxquelles participent plusieurs parties prenantes, alors qu'ils n'étaient que 39 lors de la première session de la Plate-forme mondiale. Toutefois, les progrès varient selon les régions et dépendent encore largement de l'appui externe non systématique apporté, pour la plupart, par les entités partenaires dans le cadre du système de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes. En outre, beaucoup reste encore à faire pour intégrer systématiquement la planification de mesures d'adaptation pour faire face aux changements climatiques. Lancé par la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies (UNISDR) en mai 2008 et conçu pour faciliter l'élaboration de rapports sur les progrès accomplis au niveau national, l'outil de surveillance du Cadre d'action de Hyogo est utilisé par les organisations partenaires et les autorités nationales pour surveiller et rapporter les avancées. En février 2009, près de 100 pays avaient intégré cette démarche de création de rapports et 62 rapports nationaux avaient été élaborés et soumis en ligne, contribuant ainsi de manière significative à la diffusion au grand public des informations relatives aux progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo.

¹ Rapport du président. Plate-forme mondiale pour la réduction des risques de catastrophe. Première session, Genève, 5 au 7 juin 2007. ISDR/GP/2007/6. www.preventionweb.net/globalplatform

2. Les résultats des rapports d'auto-évaluation sur les progrès nationaux font état d'une réussite partielle quant à la mise en œuvre, à ce jour, du Cadre d'action de Hyogo. De nombreux pays font des progrès en termes d'amélioration des capacités et de mise en place de cadres législatifs et institutionnels et de systèmes d'alerte rapide. En revanche, les avancées sont faibles en matière d'intégration pratique de la réduction des risques de catastrophe dans les mécanismes de planification sociale, urbaine, environnementale et des infrastructures. Il en résulte que le risque de pertes économiques au niveau mondial ne cesse de croître à un rythme plus soutenu que le risque de mortalité. L'étendue des progrès accomplis dans les cinq priorités du Cadre d'action est étroitement liée aux niveaux de revenus des pays. Ainsi, les pays aux revenus élevés progressent davantage en adoptant des normes de construction permettant de résister aux aléas et en réglementant la planification environnementale par rapport de nombreux pays à faibles revenus ne disposant pas des structures techniques, humaines, institutionnelles et financières de base pour mettre en place ces aspects importants liés à la réduction des risques de catastrophe.

3. Les détails spécifiques extraits des rapports et relatifs aux progrès accomplis dans les différents domaines prioritaires du Cadre d'action de Hyogo montrent que :
 - Des 62 pays ayant soumis un rapport, plus de 16 progressent en matière de nouvelle législation pour institutionnaliser la réduction des risques de catastrophe et adaptent leurs activités de gestion des catastrophes au niveau national.
 - Près de 45 % des pays annoncent que des ressources dédiées à la réduction des risques de catastrophe sont disponibles pour la mise en œuvre aux plans national et local.
 - 42 % des pays indiquent qu'ils déploient davantage d'efforts et de ressources au renforcement des capacités tant au niveau du gouvernement local que des collectivités.
 - Près de 50 % des pays confirment qu'ils ont réussi à instaurer un engagement institutionnel et une avancée en matière d'évaluation des risques au niveau national, et à améliorer la diffusion des informations relatives aux aléas et à la vulnérabilité dans les secteurs clés.
 - Plus de 25 % des pays rendent compte d'améliorations importantes dans la mise en œuvre de systèmes d'alerte rapide pour tous les aléas majeurs avec un travail d'information effectué auprès des collectivités.
 - Plus de 20 % des pays rendent compte d'améliorations importantes dans l'intégration de la réduction des risques et des aspects et des pratiques de relèvement dans les programmes d'enseignement et de formation pertinents qui touchent des acteurs aux niveaux national et local.
 - Plus de 25 % des pays (quelques 20 pays) rendent compte de progrès importants dans la mise en œuvre au niveau national de stratégies de sensibilisation du public efficaces afin de stimuler une culture de résilience face aux catastrophes avec un travail d'information effectué auprès des populations urbaines et rurales.
 - Seuls 6 % des pays indiquent qu'ils ont fait quelques progrès pour intégrer les questions de réduction des risques dans les politiques ou les structures nationales et locales et les projets de développement, y compris les politiques économiques et sectorielles.
 - Près de 40 % des pays informent de progrès significatifs de l'état de préparation face aux catastrophes aux niveaux national et local.

4. La première édition importante du Rapport d'évaluation mondial sur la réduction des risques de catastrophe : le risque et la pauvreté dans le cadre du changement climatique a été lancée à Bahreïn le 17 mai 2009. Ce rapport présente des preuves solides de la manière dont les catastrophes sont à la fois la cause et la conséquence de la pauvreté et de la manière dont l'incidence du changement climatique amplifie les catastrophes. Il montre aussi clairement où, pourquoi et comment les risques de catastrophe se produisent et indique comment faire face à de tels risques et le coût que cela implique. Il s'agit là du premier rapport mondial qui offre un examen spécifique des risques extensifs de faible intensité dans les pays émergents et une évaluation complète des progrès accomplis pour la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo par les pays exposés aux catastrophes eux-mêmes.
5. Le Réseau mondial d'organisations de la société civile pour la réduction des risques de catastrophe (Global Network of Civil Society Organizations for Disaster Reduction) a, depuis la première session de la Plate-forme mondiale, recensé ses membres et leurs besoins et préparé un examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre du Cadre d'action de Hyogo intitulé *Views from the Frontline (Vues du front)*. Il rend compte de l'état d'avancement des priorités du Cadre d'action de Hyogo dans 38 pays, avec la participation de 400 organisations de la société civile. Les résultats préliminaires de cet examen seront présentés en juin 2009 lors de la Deuxième session de la Plate-forme mondiale.
6. Un groupe de 116 parlementaires de 66 pays impliqués dans la réduction des risques de catastrophe a lancé une campagne destinée à sensibiliser le grand public sur les liens existants entre catastrophes et changement climatique. Cette campagne comprend, entre autres, la tenue de réunions d'information pour le G8-plus, l'établissement d'un dialogue avec l'Union européenne, la mise en place d'un plan d'action pour les parlementaires africains, l'élaboration d'un projet de résolution pour la 120^{ème} Assemblée de l'Union interparlementaire et l'organisation de consultations nationales et régionales.
7. En écho à la première Plate-forme mondiale (2007) pour une meilleure intégration de la réduction des risques dans les structures de développement et de réduction de la pauvreté, le Secrétaire général a annoncé que les instances chargées du développement au sein des Nations Unies avaient pris des engagements qui reflétaient les propositions faites à son Comité exécutif et au Haut Comité du programme. En réponse à cet engagement, le Groupe des Nations Unies pour le développement (UNDG) a terminé la rédaction d'une note d'orientation destinée aux équipes et aux gouvernements de pays des Nations Unies expliquant comment inclure les aspects relatifs aux risques de catastrophe dans les Évaluations communes des pays (CCA) et le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (UNDAF). L'examen provenant d'Asie de 67 Plans-cadres des Nations Unies pour l'aide au développement a révélé que 65 % d'entre eux incluaient les risques de catastrophe dans l'un de leur rendement ou résultats et que 15 % reconnaissaient l'existence d'un lien entre la réduction de la pauvreté et la réduction des risques de catastrophe.
8. Dans la même veine, le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de reconstruction (Global Facility for Disaster Reduction and Recovery), le GFDRR, qui est un partenariat entre donateurs importants, pays en voie de développement, Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies et Banque mondiale, a œuvré à l'intégration de la réduction des risques de catastrophe dans des capacités de développement

et de construction afin de parvenir à un développement durable face à une situation de changement climatique. Ceci inclut un examen des 67 Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) définitifs et provisoires qui ont révélé que :

- 19 % ont consacré un chapitre ou une section au risque de catastrophe ;
- 75 % ont mentionné le lien entre le risque de catastrophe et la pauvreté ;
- 25 % n'ont mentionné le risque à aucun moment.

Le Dispositif mondial de réduction des effets des catastrophes et de reconstruction a soutenu l'intégration de la réduction des risques à travers ses Stratégies d'assistance aux pays et de manière systématique dans l'élaboration de stratégies de développement pays telles que les Documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté. Toutefois, la mise en pratique de ces plans reste un défi à relever. En outre, le Dispositif mondial de réduction des effets de catastrophes et de reconstruction a catalysé, depuis la Plate-forme mondiale de 2007, le soutien mondial apporté à l'instauration d'une résilience permettant aux pays de se relever et de se reconstruire à la suite de catastrophes majeures et a lancé un Programme de coopération Sud-Sud qui encourage un meilleur leadership des pays émergents par le biais d'échanges de connaissances et d'expériences entre les gouvernements, les institutions et les réseaux du Sud. La Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies met actuellement en œuvre le composant mondial et régional du Dispositif mondial de réduction des effets de catastrophes et de reconstruction (Banque mondiale), créant des capacités de leadership plus solides dans les organisations régionales.

9. Le Programme des Nations Unies pour le développement (UNDP) constitue une des principales entités partenaires de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes. Un réseau d'experts de l'UNDP dédiés à plein temps à la réduction des risques de catastrophe aux niveaux régional et national fournissent des services de réduction des risques de catastrophe et de reconstruction aux pays à haut risque et travaillent en coordination avec d'autres entités partenaires de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes en Afrique, en Asie, dans les États arabes, en Europe/Communauté des États indépendants, en Amérique latine et aux Caraïbes.
10. PreventionWeb, le site web de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes est devenu un portail d'informations et de mécanismes accessibles en vue d'une collaboration et d'une diffusion de plus en plus importante d'informations pratiques comprenant des normes et des directives, des enseignements tirés des expériences et l'accès au savoir-faire, ainsi que des réseaux et des outils. Ce site offre notamment une bibliothèque virtuelle consacrée à la réduction des risques de catastrophe et des outils de communication en ligne tels que des groupes de messagerie et des espaces de travail sur le web pour de nombreux groupes thématiques et autres partenariats. Les réseaux établis à travers le « jumelage » de plates-formes nationales en Europe ont dopé le partage des informations, encouragé plus encore par la formation et les partenariats Sud-Sud.
11. La participation du secteur privé dans la réduction des risques de catastrophe reste très peu développée. Les ateliers mondiaux réalisés à travers un partenariat entre la Banque mondiale, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies et le Forum économique mondial ont abouti à certaines propositions de projet de la part de l'Afrique et de

l'Inde. La troisième Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe qui s'est tenue en décembre 2008 a examiné l'état actuel des partenariats entre les secteurs public et privé et a lancé l'*Initiative de Kuala Lumpur pour les partenariats public-privé en vue de la réduction des risques de catastrophe (Kuala Lumpur Initiative on Public-Private Partnerships for Disaster Risk Reduction)*. Cette initiative propose notamment de promouvoir la responsabilité sociale du secteur privé et des politiques fiscales de soutien et de faciliter le développement d'un marché de l'assurance contre les risques de catastrophe.

Visée du programme

12. Sur la base des engagements connus, de nombreuses activités ont été entreprises afin d'associer systématiquement les politiques de réduction des risques de catastrophe à celles d'adaptation au changement climatique. Le Secrétaire général des Nations Unies, avec l'appui de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies, a convoqué une réunion ministérielle sur la réduction des risques de catastrophe pour l'adaptation au changement climatique en septembre 2008 comme plate-forme pour définir les moyens de mettre en corrélation « Hyogo » et « Kyoto » en vue de préparer les négociations sur le changement climatique de la conférence COP-14 de Poznan. Le Secrétaire général, qui a désigné le changement climatique comme l'une des principales priorités de son mandat et des Nations Unies, a créé une équipe d'experts sur cette question au sein du Secrétariat des Nations Unies pour le conseiller.
13. Au cours de la période d'examen, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies a présenté un nombre de propositions et de déclarations dans le cadre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (UNFCCC). Ces contributions ont été explicitement reconnues dans le Plan d'action de Bali de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, qui oriente les préparations en vue d'un nouvel accord sur le changement climatique pour la conférence de Copenhague. Le Programme de travail sur les impacts, la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique de Nairobi de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques a identifié les aléas liés au climat ainsi que la planification sectorielle et nationale comme étant ses principaux domaines d'activité. La Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies a co-parrainé un atelier de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques dans ce domaine à Cuba en mars 2009. De nombreuses agences des Nations Unies sont activement impliquées dans les questions relatives à la prévention des catastrophes. En particulier, le Comité permanent inter-organisations (CPI), le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD), le Programme des Nations Unies pour l'environnement (PNUE), l'Organisation météorologique mondiale (OMM) et la Banque mondiale (BM) ont coordonné leurs efforts afin d'aborder l'aspect humanitaire de la réduction des risques de catastrophe et du changement climatique dans des négociations continues sur le changement climatique et dans leur propre programmation.
14. Tel que demandé par la Plate-forme mondiale de 2007, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies a proposé au Panel intergouvernemental sur le changement climatique (PICC) que des bases scientifiques solides soient établies afin que les

gouvernements puissent réduire les risques de catastrophe croissants et soutiennent les politiques et les mesures d'adaptation pratique au changement climatique de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques. Cette proposition a bénéficié du soutien actif du gouvernement de la Norvège, qui a accueilli un atelier exploratoire en mars 2009. Le PICC a ensuite décidé de préparer un Rapport spécial sur la *Gestion des risques d'événements extrêmes et de catastrophes pour l'adaptation avancée au changement climatique (Managing the Risks of Extreme Events and Disasters to Advance Climate Change Adaptation)*. Le rapport, dont les conclusions sont prévues pour le milieu de l'année 2011, est illustré par des études de cas et s'attache à la réduction des risques de catastrophe, à la gestion des politiques et des pratiques ainsi qu'à l'efficacité et aux coûts.

15. La publication des directives de l'OCDE sur l'Évaluation environnementale stratégique (EES) et la réduction des risques de catastrophe fournit le cadre d'application de l'évaluation dans différents domaines. Une série de notes consultatives ont été élaborées afin d'associer l'EES à des défis thématiques clés tels que le changement climatique, les services des écosystèmes et la reconstruction après les conflits. Le Partenariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes pour l'environnement et la réduction des risques de catastrophe a été créé afin d'aider les réseaux professionnels qui œuvrent à la réduction des risques de catastrophe et qui travaillent dans les domaines de développement environnemental et durable au niveau mondial à créer et à mettre en œuvre des politiques, des plans et des projets orientés sur la réduction des risques de catastrophe, la gestion des écosystèmes et les moyens de subsistance des populations. Un programme de travail a été préparé sur ces questions afin de les inclure dans le Programme de Programme de travail conjoint de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes.
16. Afin d'aborder le risque urbain croissant, tel qu'il a été identifié lors de la Plate-forme mondiale de 2007, plusieurs initiatives ont été développées. Le Rapport d'évaluation mondial sur la réduction des risques de catastrophe a mis en évidence l'importance essentielle d'une bonne gouvernance urbaine et locale pour réduire les risques en milieu urbain. Au niveau régional, la Force de travail régionale d'Asie sur la Réduction des risques urbains, mise en place en janvier 2008, a développé les directives du Cadre d'action de Hyogo à l'attention des autorités municipales, répertorié les initiatives, émis une analyse sur la réduction des risques urbains en Asie et publié le profil de 15 villes. En Amérique latine, une équipe de travail similaire a été instituée. Le partenariat Banque mondiale-Dispositif mondial de réduction des effets de catastrophes et de reconstruction-Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies a débouché sur la publication de *Climate Resilient Cities: A Primer on Reducing Vulnerabilities to Climate Change Impacts and Strengthening Disaster Risk Management in East Asian Cities (Villes résilientes face au climat : un livre élémentaire sur la réduction des vulnérabilités face à l'impact du changement climatique et sur le renforcement de la gestion des risques de catastrophe dans les villes de l'est asiatique)* comme un outil pratique destiné aux responsables de la planification urbaine. Des représentants des gouvernements locaux se sont réunis avec la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies afin d'identifier les éléments permettant d'instaurer des alliances entre gouvernements locaux, ce qui sera très utile pour élaborer et mener la prochaine campagne mondiale pour des villes plus sûres et sur les risques urbains, prévue en 2010-2011. Cet aspect fera l'objet d'une réunion qui aura lieu dans la ville métropolitaine d'Incheon, en Corée, au mois d'août 2009. Les gouvernements locaux des

villes unifiées ont collaboré avec les Maires pour développer une dynamique politique en vue d'investir dans la réduction des risques comme moyen d'adaptation au changement climatique.

17. La Plate-forme mondiale de 2007 s'est engagée à augmenter proportionnellement les actions au niveau des collectivités. La Fédération internationale des Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge a entrepris de lancer une Alliance mondiale pour la réduction des risques de catastrophe afin d'étendre les efforts déployés par les Sociétés de la Croix-Rouge et du Croissant-Rouge dans quelques-unes des collectivités les plus vulnérables de la planète. Actuellement, 20 sociétés nationales envisagent de mettre en œuvre des projets pilotes au sein de l'Alliance. Les partenaires du Consortium ProVention ont impulsé la mise place de plates-formes locales pour la réduction des risques de catastrophe en collaboration avec un certain nombre d'organisations de base. De nombreuses collectivités locales partout dans le monde ont géré les risques de catastrophe en utilisant leur savoir autochtone, transmis de génération en génération. Les expériences recueillies en Asie et dans le Pacifique ont été publiées afin de diffuser plus largement les bonnes pratiques et les enseignements tirés des expériences. L'implication totale des collectivités et des gouvernements locaux dans la réduction des risques de catastrophe reste un défi à relever.
18. L'éducation est essentielle pour réduire efficacement les risques de catastrophe, mais il n'existe encore aucun leadership significatif impulsé par une entité distincte pour avancer dans ce domaine. Bien que l'UNESCO et l'UNICEF œuvrent dans ce domaine, il est nécessaire d'articuler totalement les participations pour diriger la Plate-forme thématique sur l'éducation et le savoir pour la réduction des risques de catastrophe. Cette plate-forme s'est attachée aux démarches de sensibilisation en encourageant, notamment, les enfants à devenir des agents de la réduction des risques de catastrophe à travers l'intégration des questions relatives aux catastrophes dans les politiques éducatives et les programmes d'enseignement novateurs. La Plate-forme a organisé une session spéciale sur la réduction des risques de catastrophe comme contributeur essentiel de la Conférence internationale de l'UNESCO sur l'éducation qui s'est tenue à Genève en novembre 2008, avec les Ministres de l'éducation et les délégués nationaux qui ont présenté les résultats obtenus. Un atelier a également été organisé par l'UNESCO et la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies sur le rôle de l'éducation en matière de réduction des risques de catastrophe dans le développement durable à la Conférence mondiale sur l'éducation pour un développement durable à Bonn (mars 2009).
19. La campagne mondiale pour la prévention des catastrophes 2008-2009, intitulée « *Des hôpitaux à l'abri des catastrophes* », a été lancée conjointement avec l'Organisation mondiale de la santé et la Banque mondiale lors du Forum économique mondial de Davos en janvier 2008, puis dans toutes les régions. Cette campagne à laquelle participent de nombreuses parties prenantes a impulsé le développement de structures régionales et de mécanismes d'évaluation d'hôpitaux, la diffusion de lignes directrices et d'outils, et les activités de sensibilisation par le biais de la Journée mondiale de la santé 2009, avec pour objectif de rendre les infrastructures sanitaires plus sûres et de mieux faire comprendre la réduction des risques de catastrophe au secteur de la santé. La campagne se poursuit sous la direction de l'Organisation mondiale de la santé.
20. Un examen des bonnes pratiques et des enseignements tirés concernant l'intégration d'une perspective de genre en matière de réduction des risques de catastrophe dans les mesures

d'adaptation au changement climatique a été publié en 2008. Il contient des outils pratiques permettant aux femmes de décider et de participer. Il illustre bien le lien vital qui existe entre l'expérience des femmes dans la gestion des ressources naturelles, l'adaptation face au changement climatique et la réduction des risques de catastrophe, et comment tous ces éléments réunis peuvent rendre des collectivités entières fortes et durables. La Conférence de Pékin sur le genre et la réduction des risques de catastrophe (avril 2009) a réuni des représentants de haut rang de 43 pays, des agences des Nations Unies et de la société civile. Les participants ont adopté l'Agenda de Pékin pour le plan d'action mondial concernant la réduction des risques de catastrophe et le genre ainsi que neuf initiatives à entreprendre avant 2015 et ont appelé à l'intégration de politiques de développement et à la mise en œuvre de mécanismes de réduction des risques de catastrophe prenant en compte le genre. Ceci a été adopté comme une option de coopération à plusieurs niveaux positive pour toutes les parties impliquées permettant d'instaurer et de maintenir des conditions d'égalité entre les sexes.

21. En écho à l'appel de la Plate-forme mondiale de 2007 pour une action proportionnée fondée sur des bases scientifiques et techniques solides, deux résultats majeurs peuvent être rapportés :
 - Premièrement, la préparation du Rapport d'évaluation mondial et la mise à jour des informations sur les risques ont réuni un grand nombre d'institutions de recherche internationales spécialisées, d'organisations régionales et internationales qui ont fourni les preuves solides sur lesquelles l'analyse des risques ainsi que des documents qui donnent un nouvel aperçu sur les facteurs de risque sous-jacents et sur le lien étroit entre risque et pauvreté en milieux rural et urbain (voir paragraphe 3).
 - Deuxièmement, la mise en place d'un Comité scientifique et technique de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, qui a préparé un rapport pour la Deuxième session de la Plate-forme mondiale sur l'utilisation des connaissances scientifiques et techniques comme base essentielle pour la réduction des risques de catastrophe, avec des recommandations sur les problèmes clés et les priorités pour parvenir à l'adoption et à une mise en pratique plus efficace des informations scientifiques et techniques. Le Comité scientifique et technique a créé un sous-comité chargé de développer une collaboration autour d'un programme international d'alerte rapide.
22. Une étude menée conjointement par la Banque mondiale et les Nations Unies sur l'économie de la réduction des risques a été initiée pour fournir des preuves plus solides afin de renforcer les activités de sensibilisation et l'engagement politique concernant la réduction des risques de catastrophe, et des orientations sur les options d'investissement et les interventions. Cette étude sera prête fin 2009.

Développement du système ISDR (Stratégie internationale de prévention des catastrophes)

23. Dans le cadre du suivi des recommandations de la Plate-forme mondiale de 2007, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies a commandé une enquête auprès des parties prenantes sur le positionnement de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes. Cette enquête a confirmé que le Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies est surtout apprécié pour ses activités de

sensibilisation de haut niveau et pour ses capacités de rassemblement, de mobilisation et d'aide à l'élaboration de politiques. Les entités partenaires dans le cadre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, réunies dans le groupe de travail interorganisations, ont développé un programme de travail commun qui répond aux priorités du Cadre d'action de Hyogo de contribuer aux efforts internationaux et nationaux, en privilégiant la participation d'un plus grand nombre de parties prenantes orientées vers le développement. La mobilisation des ressources pour le programme commun reste, toutefois, un défi constant et permanent et les acteurs du développement se sont investis, par exemple, à travers le Groupe des Nations Unies pour le développement et la Banque mondiale, comme mentionné précédemment. De nombreux résultats ont été obtenus grâce aux engagements existants des partenaires. Le Conseil de surveillance de la gestion de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes, composé de responsables ou de directeurs des six organisations internationales majeures, y compris la Croix-Rouge/Croissant-Rouge international, a contribué à ce que la réduction des risques de catastrophes occupe une place plus importante au sein du système des Nations Unies. Il existe toujours des possibilités d'améliorer la cohérence et d'effectuer une surveillance plus étroite des résultats communs au sein du système ISDR.

24. En écho à des appels du Cadre d'action de Hyogo et afin de faire en sorte que la réduction des risques de catastrophe soit mieux appliquée et mieux comprise, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies a développé deux nouveaux produits dans le cadre de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes sur la période d'examen :

- La mise à jour (édition 2009) de *Terminology: Basic Terms of Disaster Risk Reduction (Terminologie : termes fondamentaux de prévention de réduction des risques de catastrophe)* a été terminée en consultation avec un vaste groupe d'experts et de praticiens lors de différentes réunions internationales, discussions régionales et rencontres nationales. Ce lexique a ensuite été traduit et adapté par des groupes d'experts en espagnol, français, arabe, russe et chinois. Le Cadre d'action de Hyogo demande à la Stratégie internationale de prévention des catastrophes de « mettre à jour et de diffuser largement une terminologie internationale type relative à la réduction des risques de catastrophe et ce au moins dans toutes les langues officielles de l'ONU ; cette terminologie sera utilisée pour l'élaboration des programmes et la mise en place des institutions, ainsi que dans le cadre des opérations, des travaux de recherche et des programmes de formation et d'information du grand public ».
- Un annuaire répertoriant les différents responsables de la réduction des risques de catastrophe. Cette première compilation complète décrit les mandats, les programmes et les services alignés sur les priorités du Cadre d'action de Hyogo principalement des organisations des Nations Unies et de la Banque mondiale. L'annuaire est également disponible sur le site PreventionWeb et sera mis à jour régulièrement. Les prochaines versions incluront des détails sur les organisations régionales et d'autres partenaires. Le Cadre d'action de Hyogo encourage toutes les organisations à intégrer systématiquement des considérations relatives à la réduction des risques de catastrophe dans leurs propres stratégies, programmes, campagnes de sensibilisation, budgets et organisations internes, et à participer aux initiatives de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes. Il met l'accent sur le renforcement du système des Nations Unies afin d'aider les pays en voie de développement exposés aux catastrophes à mettre en place les initiatives sur la

réduction des risques de catastrophe, et de soutenir les efforts déployés par les États en offrant une assistance technique et les outils permettant de développer leurs capacités.

25. Les développements les plus encourageants ont été obtenus au niveau régional où les mécanismes de coopération, tels que les plates-formes régionales, les réseaux et les réunions, et à travers les institutions intergouvernementales régionales existantes, ont contribué activement à catalyser la participation :
- Sur *le continent américain*, l'Organisation des États américains a été très active dans le co-parrainage d'une Plate-forme régionale pour la réduction des risques de catastrophe, en plus des entités sous-régionales, tel que le Centre de coordination d'Amérique centrale pour la prévention des catastrophes naturelles, le Comité andin pour la prévention et la gestion des catastrophes, l'Agence des Caraïbes de réponse d'urgence aux catastrophes et l'Association des États de la Caraïbe.
 - Dans la région *Asie et Pacifique*, le renforcement des mécanismes de soutien régional et de la coordination a débouché sur la mise en place de la Plate-forme régionale d'Asie par la Deuxième Conférence ministérielle asiatique sur la réduction des risques de catastrophe qui s'est tenue à Delhi en novembre 2007. Le troisième événement de ce type a eu lieu à Kuala Lumpur (décembre 2008), avec le soutien du Partenariat Asie ISDR (IAP). L'organisation SOPAC a réuni la Plate-forme régionale pacifique en mai 2009.
 - L'Union africaine a accueilli la deuxième *Plate-forme africaine* pour la réduction des risques de catastrophe lors de laquelle les États africains ont fait le point sur les progrès accomplis et ont mis à jour le programme de travail régional pour la Stratégie africaine pour la réduction des risques de catastrophe adoptée en 2004.
 - En *Europe*, le Conseil de l'Europe, par le biais de l'Accord européen et méditerranéen sur les risques majeurs (EUR-OPA), a facilité le développement d'une plate-forme régionale s'attachant aux catastrophes majeures causées par des aléas naturels ou technologiques, le partage des bonnes pratiques et le soutien d'activités d'évaluation et de mise en œuvre dans les pays pour réduire la vulnérabilité.
 - La Ligue des *États arabes* a convoqué la première réunion de la plate-forme régionale à Jeddah pendant la période d'examen et l'Académie arabe des sciences a lancé un Centre de recherche et de formation pour la réduction des risques de catastrophe.
26. Les investissements consacrés à la réduction des risques de catastrophe ne sont actuellement pas bien définis et il reste encore beaucoup de travail à accomplir pour découvrir et suivre les véritables niveaux d'investissement, en particulier dans les investissements de développement et les budgets nationaux à plus long terme. En conséquence, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies a démarré des consultations sur cet aspect essentiel. Certains signes révèlent un plus grand engagement avec des investissements plus conséquents en matière de réduction des risques de catastrophe, mais l'augmentation proportionnelle des instruments de financement reste faible. Certains donateurs ont adopté des mesures de base en allouant, par exemple, l'équivalent de 10 % des dépenses consacrées à l'aide humanitaire à la réduction des risques de catastrophe. En ce qui concerne la coopération en matière de développement, le Forum politique d'Oslo de 2008 s'est attaché à identifier les « Bons principes en matière de dons pour la prévention des catastrophes ».
27. Le Dispositif mondial de réduction des effets de catastrophes et de reconstruction (voir paragraphe 7) est un partenariat entre les donateurs les plus importants, les pays en voie de

développement, la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies et la Banque mondiale destiné à intégrer la réduction des risques de catastrophe dans les capacités de développement et de construction afin d'assurer un développement durable dans des conditions de changement climatique. Les promesses de dons dans le cadre du Dispositif mondial de réduction des effets de catastrophes et de reconstruction (Banque mondiale) pendant la période 2007-08 ont dépassé les 90 millions de dollars US. Le financement du Dispositif mondial de réduction des effets de catastrophes et de reconstruction, avec une attention particulière en ce qui concerne les pays très exposés aux catastrophes et à faibles revenus, devrait doubler pour la période 2009-10.

28. Depuis 1998, les bureaux locaux du PNUD ont collaboré avec les pays à haut risque pour créer un « portefeuille » mondial de prévention des catastrophes et de reconstructions opérant sur le long terme dans plus de 50 pays à haut risque. En 2007, les dépenses consacrées à la réduction des risques de catastrophe ont atteint les 140 millions de dollars US dont plus de 90 % ont été directement affectés aux programmes nationaux.
 29. Les contributions financières volontaires au Fonds d'affectation spéciale des Nations Unies qui soutient le Secrétariat de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies, ont atteint 49,9 millions de dollars US en 2007-2008, avec priorité aux régions. Près de la moitié des ressources humaines et financières de la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies sont allouées au travail effectué dans les régions, y compris la contribution du Dispositif mondial de réduction des effets de catastrophes et de reconstruction. Aucun fond régulier des Nations Unies n'a encore été alloué à la Stratégie internationale de prévention des catastrophes des Nations Unies, bien que des efforts soient faits pour y parvenir. Les États membres ont approuvé la création d'un poste d'assistant du Secrétaire général des Nations Unies sur la question de la réduction des risques de catastrophe et Margareta Wahlström a été nommée à ce poste en janvier 2009.
-